



Assemblée des Français de l'Étranger

Paris, le 3 octobre 2019

31^{ème} session

30 septembre – 4 octobre 2019

COMMISSION DES FINANCES, DU BUDGET ET DE LA FISCALITÉ

Résolution : FIN/R.6/10.19

Objet : Moratoire dans l'application de l'amendement I-2552 au PLF 2019

L'Assemblée des Français de l'étranger,

VU

L'article 197B code général des impôts (CGI),

L'amendement I-2552 au PLF 2019,

L'article 13 de la loi [LOI n° 2018-1317 du 28 décembre 2018](#),

CONSIDÉRANT

L'impact immédiat et brutal des réformes fiscales engagées

DEMANDE

Le retrait de la mesure levant le caractère libératoire de la retenue à la source pour les revenus de l'année 2020.

Résultats	Adoption en commission des finances	Adoption en séance
UNANIMITE	X	X
Nombre de voix « pour »		
Nombre de voix « contre »		
Nombre d'abstentions		